Mis à jour le 23/10/2026

PROGRAMME DE FORMATION

Formation Utilisation centre d'usinage

Opérateurs et régleurs sur centre d'usinage MAZAK

Prérequis

Aucun prérequis technique. Une première approche de l'environnement atelier et de la lecture de plan est un plus.

Type de reconnaissance de la formation délivrée

Cette formation est non certifiante. Elle relève de la formation professionnelle continue ; une attestation de formation est remise à l'issue de la formation. Elle ne prépare aucune certification professionnelle et ne confère ni bloc de compétences, ni équivalence, ni passerelle, ni droit à poursuite d'études.

Public visé

Opérateurs, régleurs et techniciens amenés à conduire et à programmer un centre d'usinage MAZAK.

Objectifs / Aptitudes et compétences pédagogiques

- Démarrer en autonomie une machine MAZAK.
- Piloter l'interface et la programmation conventionnelle.
- Utiliser les palpeurs.
- Réaliser des programmes.
- Définir les origines.
- Utiliser un palpeur Renishaw.

SARL JP Palmero Industrie · 290, rue des Peupliers, 82170 GRISOLLES
Tél. : +33 (0)5 63 02 05 34 · contact@palmero-industrie.fr
RCS de MONTAUBAN · SIRET 498 972 603 000 27 · APE 3320B · TVA FR 47 498 972 603
Déclaration d'activité n° 73 82 00509 82 (préfet de la région Occitanie). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Informations pratiques

DURÉE DE LA FORMATION

6 jours

8h30–17h00 (j.1 à 6) · déjeuner 12h30–14h00

DÉLAI D'ACCÈS

1 mois

MODALITÉS D'ACCÈS ET POSITIONNEMENT

Un entretien de positionnement est réalisé en amont de la formation avec l'entreprise et les apprenants, afin de vérifier l'adéquation du profil aux prérequis et d'adapter le contenu, le rythme et les mises en pratique. L'accès est confirmé au retour de la convention de formation signée.

TARIFS

1 550 € HT par jour, en intra-entreprise. Tarif hors frais de déplacement et d'hébergement du formateur, le cas échéant.

Modalités pédagogiques et de financements

- Moyens pédagogiques : centre d'usinage et moyens de production du client, sur site.
- Supports pédagogiques : livret d'apprentissage remis à chaque apprenant.
- Méthodes mobilisées : alternance d'apports théoriques et de mises en pratique sur machine, démonstrations du formateur, travaux dirigés, quiz intermédiaires en fin de module.
- Modalités de formation : présentiel, sur le site du client.
- Financement : formation finançable via OPCO si éligible, ou autofinancement à valider avec l'entreprise cliente.

Modalités d'évaluation

- Quiz intermédiaire à la fin de chaque module.
- QCM final en fin de formation.
- Évaluation de la formation et du formateur par les apprenants.

SARL JP Palmero Industrie · 290, rue des Peupliers, 82170 GRISOLLES
Tél. : +33 (0)5 63 02 05 34 · contact@palmero-industrie.fr
RCS de MONTAUBAN · SIRET 498 972 603 000 27 · APE 3320B · TVA FR 47 498 972 603
Déclaration d'activité n° 73 82 00509 82 (préfet de la région Occitanie). Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Contact

Formateur : Fabien Boubouleix
Téléphone : +33 (0)5 63 02 05 34 · **Mail :** fabienb@palmero-industrie.fr

Responsable formation (réception des signalements) : Cédric Pacaud
Téléphone : +33 (0)6 15 95 97 68 · **Mail :** cedric@palmero-industrie.fr

Référente handicap et référente prévention des violences, du harcèlement et des discriminations : Martine Belime
Téléphone : +33 (0)5 31 39 10 23 · **Mail :** martine@palmero-industrie.fr

Poursuite d'études

Il n'y a pas de poursuite d'études indiquée à l'issue de la formation au sein de notre organisme de formation, la formation professionnelle étant sur mesure.

Contenu de la formation

JOUR 1 *8h30 – 17h00 · pauses-café 10h30 et 15h30 · déjeuner 12h30–14h00*

Accueil des participants, présentation de la formation et des objectifs.

Module 1 — Démarrage de la machine en autonomie (8h30 — 15h00)

- Procédure de démarrage de la machine MAZAK.
- Contrôles et sécurités avant mise en service.
- Prise en main de l'environnement de travail.
- Quiz intermédiaire.

Module 2 — Le pilotage opérateur (15h00 — 17h00)

- Pupitre.
- Menus.

JOUR 2 *8h30 – 17h00 · pauses-café 10h30 et 15h30 · déjeuner 12h30–14h00*

Module 2 (suite) — Le pilotage opérateur (8h30 — 12h30)

- Menus (suite).
- Transferts de programme.
- Quiz intermédiaire.

Module 3 — Les éléments fonctionnels de la machine (14h00 — 17h00)

- Axes machines.
- Axes linéaires et rotatifs.

- Points de pivotement.
- Quiz intermédiaire.

JOUR 3 *8h30 – 17h00 · pauses-café 10h30 et 15h30 · déjeuner 12h30–14h00*

Module 4 — Outillage, jauges et montage des pièces (8h30 — 17h00)

- Création des outils.
- Jauges des outils.
- Montage des pièces.
- Menus maintenance.
- Quiz intermédiaire.

JOUR 4 *8h30 – 17h00 · pauses-café 10h30 et 15h30 · déjeuner 12h30–14h00*

Module 5 — Mesures et prises d'origine au palpeur (8h30 — 17h00)

- Principe et mise en œuvre du palpeur Renishaw.
- Cycles de mesure.
- Définition et contrôle des origines pièce.
- Quiz intermédiaire.

JOUR 5 *8h30 – 17h00 · pauses-café 10h30 et 15h30 · déjeuner 12h30–14h00*

Module 6 — Programmation ISO et MAZATROL (8h30 — 17h00)

- Structure d'un programme ISO.
- Programmation conversationnelle MAZATROL.
- Création et simulation de programmes.
- Quiz intermédiaire.

JOUR 6 *8h30 – 17h00 · pauses-café 10h30 et 15h30 · déjeuner 12h30–14h00*

Module 6 (suite) — Programmation ISO et MAZATROL (8h30 — 16h00)

- Réalisation de programmes en autonomie sur cas d'application.
- Corrections et optimisation.

Fin de formation (16h00 — 17h00)

- QCM final (16h00 – 16h20).
- Évaluation de la formation et du formateur par les apprenants (16h20 – 16h40).

- Questions diverses et bilan de la formation (16h40 – 17h00).

Prévention des violences, du harcèlement et des discriminations

Nous mettons en œuvre des mesures visant à favoriser l'engagement des apprenants et à prévenir les ruptures de parcours. Toute situation de violence, y compris de violence sexiste ou sexuelle, de harcèlement ou de discrimination survenant dans le cadre de la formation fait l'objet d'un signalement sans délai au responsable de formation, qui le transmet à la référente prévention des violences, du harcèlement et des discriminations (Martine Belime, voir la rubrique Contact), d'une mise en protection de la personne concernée et d'un traitement formalisé en lien avec l'entreprise d'accueil.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nous élaborons ensemble les meilleures solutions d'accueil et d'évaluation de la formation, en adéquation avec le handicap éventuel du stagiaire et en collaboration avec nos partenaires et notre référente handicap.

Traitement des difficultés, des réclamations et des aléas

Toute difficulté, réclamation ou tout aléa survenant avant, pendant ou après la formation peut être adressé au responsable de formation par mail ou par téléphone (coordonnées dans la rubrique Contact). Chaque demande fait l'objet d'un accusé de réception sous 5 jours ouvrés, d'un traitement et d'une réponse écrite sous 15 jours ouvrés. Les réclamations sont enregistrées et analysées dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.